



APPEL A CANDIDATURE

Sélection des Formateurs et des experts

Pour la formation des **ADMINISTRATEURS CONSEILLERS** appelés à exercer dans les universités, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des œuvres universitaires

Rentrée 2015/2016

Enseignements Semestre 1	
Gouvernance et administration électronique	36h
Comptabilité et finances publics	72h
Droit administratif et contentieux administratifs	72h
Méthodologie de rédaction des textes juridiques et des documents administratifs	18h
Informatique	18h cours/ 18H TD
Techniques d'expression en Français	24H
Techniques d'expression en Anglais	24H
Statistiques	18h cours/ 18H TD
Techniques d'animation des groupes	24H
Gestion de la qualité et de l'innovation	36H
Économie et planification de l'enseignement	36H
L'enseignement supérieur en Tunisie	36H
Ouverture de l'université sur son environnement	18H

Enseignements Semestre 2	
Gestion financière des établissements publics	72H
Marché public	72H
Gestion des équipements et des bâtiments	36H
Gestion de la scolarité et des examens	36H
Contrôle budgétaire et de gestion	54H
Informatique : système spécifique de gestion	36H
Gestion des ressources humaines	36H
Gestion des projets internationaux relatifs à l'enseignement supérieur	36H
Droit de la fonction publique	36H

Les dossiers de candidature sont à envoyer par e-mail :

anisjarbouy@yahoo.fr avant le Samedi 03 Octobre 2015.

Le dossier doit comporter un CV et une proposition de syllabus de cours.

Doit notamment apparaître, dans le CV, le grade (universitaire ou administratif) et l'expérience d'enseignement et d'encadrement dans des formations similaires.

Ne peuvent postuler que les universitaires ayant au moins le grade de maître assistant et celui équivalent à maître de conférence pour les administratifs, Les PES peuvent postuler pour l'enseignement du français et de l'anglais.

Chaque participant doit postuler uniquement pour une matière par semestre.

Une commission de sélection des candidats, constituée de 6 membres, établira un classement des candidats par matière, sur dossier, selon les critères suivants :

Critères	Notation
Carrière professionnelle pertinente pour la mission	40
Participation à des missions similaires	30
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission	30
Total	100

Un procès Verbal sera rédigé au terme de la sélection par la Commission de Sélection qui établira une liste des candidats retenus.

Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible.

Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois premières rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Nous tenons à remercier tous les collègues qui ont participé à la formation de la précédente promotion, qu'ils renouvellent ou non la volonté de reprendre avec nous la formation, étant donné qu'ils n'ont pas encore été rémunérés.

Nous savons à ce jour, qu'un texte de loi concernant la rémunération est en cours de publication.

Pr. Anis JARBOUI

Directeur de l'Institut Supérieur d'Administration des Affaires de Sfax